

trois écoles mentionnées dans l'entrevue que j'ai eu le plaisir d'avoir avec vous lorsque j'étais à Ottawa.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

J. W. POWELL, *surintendant des sauvages.*

Le très-honorable surintendant général des affaires des sauvages, etc, etc.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 29 novembre 1884.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 10 du courant et copie d'une lettre qui vous a été adressée par Sa Seigneurie l'évêque de New-Westminster en date du 8 novembre 1883, en sujet de l'établissement d'une école de filles sauvages en connexion avec la mission de l'Église d'Angleterre à Lytton, C.-B.; et comme vous considérez que Lytton ne présente aucune objection et est presque aussi central pour l'intérieur que le serait Kamloops, pour l'établissement d'une école industrielle, je dois vous prier de vous mettre en communication avec Sa Seigneurie l'évêque de New-Westminster, et lui demander de faire connaître au département quelle aide il désire qu'on lui accorde pour cette institution; et de dire aussi, si dans le cas où le département s'engagerait à contribuer à l'enseignement, à l'instruction industrielle et à l'entretien d'un certain nombre de garçons sauvages, disons cinquante, Sa Seigneurie entreprendrait de conduire une école industrielle pour garçons aussi bien que celle qu'elle propose d'établir pour l'instruction des filles. Si le département doit contribuer à l'érection ainsi qu'à l'entretien et aux réparations futures des bâtiments nécessaires, il doit être entendu qu'ils devront être construits sur un terrain appartenant au gouvernement. Relativement au sujet de l'établissement d'écoles industrielles pour les sauvages dans la Colombie-Britannique, je dois vous renvoyer à la lettre que je vous ai écrite il y a quelque temps, dans laquelle je vous demandais de me fournir une estimation de ce que coûterait l'établissement et l'entretien de pareilles institutions dans l'île de Vancouver et dans l'intérieur; je n'ai pas reçu de réponse de vous et il en faut une avant que le parlement se réunisse. Je dois aussi mentionner, à ce propos, ce que disait M. l'agent Lomas dans une lettre privée qu'il vous a adressée et que vous avez été assez bon de me communiquer lors de votre visite à Ottawa, et que je vous ai renvoyée par la poste. M. Lomas recommandait qu'il fût établi une institution de ce genre sous la direction de l'agent de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, sur l'île Kuper, située en face de la côte de Vancouver, et que M. Lomas considère comme un excellent endroit.

Vous feriez bien de communiquer avec l'agent de cette compagnie de la Nouvelle-Angleterre et de tâcher de savoir de lui à quelles conditions la compagnie de la Nouvelle-Angleterre entreprendrait de construire une école industrielle dans l'île Kuper, et d'instruire et entretenir cinquante garçons sauvages et cinquante filles sauvages.

Vous êtes instamment prié de vous occuper de ces questions aussitôt qu'il vous sera possible.

Je suis, etc,

L. VANKOUGHNET,

*Député du ministre des affaires des sauvages,*

M. J. W. POWELL, surintendant des sauvages, Victoria, C.B.

ILLE KUPER, CHEMINS, 6 janvier 1885.

CHER MONSIEUR,—En réponse à votre lettre relative à l'école industrielle projetée pour les enfants sauvages de ce district, je dois vous informer que je ne suis pas en mesure pour le moment de former une opinion définie sur le mode de direction et sur le coût d'un pareil établissement ici.

Personne de ceux qui connaissent les habitudes et la vie nomade des sauvages de cette côte ne saurait douter selon moi de la nécessité d'une école industrielle dans laquelle les élèves recevraient la nourriture, les vêtements et une instruction régulière et sans interruption.